

Conditions de réservation pour un anniversaire au musée Lalique

Réservation obligatoire :

- Les anniversaires au musée doivent faire l'objet d'une réservation, sous réserve de disponibilité.
- La date et l'heure de l'atelier ne deviennent définitives qu'à réception du contrat de réservation, complété et signé, et du règlement.
- Le règlement doit être envoyé par chèque à l'ordre de « Musée Lalique – billetterie ». Il est encaissé le jour de l'animation.

Tarif : 8 € par enfant – gratuité pour les accompagnateurs (deux maximum)

Nombre de participants :

- Le musée accueille entre 8 et 15 enfants à partir de 7 ans (enfant qui fête son anniversaire compris) et un ou deux accompagnateurs.

Conditions d'annulation :

- L'animation réservée peut être annulée jusqu'à sept jours avant la date fixée. Au-delà, elle sera due entièrement.

Retard :

- Tout retard doit être signalé dès que possible au musée. Dans ce cas, nous nous réservons le droit de raccourcir la durée de l'animation suivant la disponibilité du médiateur, le tarif restant le même.

Organisation de l'accueil :

- Les animations durent deux heures et comprennent une visite du musée et un atelier.
- Le rendez-vous se fait à la billetterie du musée.

L'accès au musée est prévu pour les personnes à mobilité réduite. Pensez à nous préciser si certains enfants ont un handicap ou des difficultés particulières.

Goûter :

La salle où se déroule l'atelier peut être réservée pour l'organisation d'un goûter d'anniversaire, sur accord du service de médiation. Elle doit être rendue propre (balais et éponges à disposition).